

## Le système vélo

Résumé de l'intervention de Frédéric HERAN, IFRESI-CNRS,  
à la 3ème journée d'étude de la FUBicy intitulée :  
« Pour un usage généralisé du vélo »,  
Lyon, 6 avril 2001

### Définition du système vélo

Dans une ville, il existe un **système vélo** quand les usagers peuvent :

#### 1/ accéder à un vélo équipé et en bon état :

- **acheter un vélo** adapté à la ville et bon marché,
- **réparer un vélo** chez un vélociste situé à moins d'un km,
- **louer un vélo** facilement, en cas de besoin inopiné,
- **trouver des accessoires** tels que sacoches, remorques, sièges pour enfants, troisième roue, écarteurs de danger, sonnette solide...

#### 2/ se déplacer à vélo en sécurité :

- **utiliser un réseau cyclable** suffisamment sûr et maillé (effet réseau),
- **stationner un vélo** de façon sûre aux points origine et destination des déplacements (au logement, au lieu de travail, devant les commerces, les administrations publiques...),
- **utiliser les transports collectifs en complémentarité** grâce à :
  - des parcours de rabattement assez sûrs vers les gares et stations,
  - un stationnement sécurisé des vélos aux gares et stations,
  - la possibilité de transporter au besoin le vélo dans les TC lourds,

#### 3/ se sentir confortés dans leur pratique du vélo :

- **dans la ville**, par des actions de communication de la ville auprès de la population, des services techniques...,
- **au lieu de travail**, par la mise en place de plan de mobilité dans les entreprises et les administrations,
- **et dans tous les autres lieux de vie.**

**Strasbourg** est la seule ville française à développer un système vélo, c'est-à-dire qui a une politique de ville cyclable vraiment complète (voir le palmarès des villes cyclables de la FUBicy).

## Quelques commentaires

Le vélo est un objet technique apparemment simple. En fait, une bicyclette de ville contient plus d'un millier de pièces. Son utilisation nécessite **tout un environnement technique** : une offre de vélos et d'accessoires adaptés, la possibilité de réparer ou de louer facilement un vélo.

Un réseau cyclable, ce n'est pas seulement des pistes, bandes cyclables, couloirs bus-vélos... C'est aussi et surtout un **trafic automobile calmé** : réduction de la vitesse et du volume des véhicules en circulation. Concrètement cela veut dire :

- utiliser des dispositifs physiques, visuels, réglementaires de modération de la vitesse,
- compliquer les trajets en voiture en modifiant les plans de circulation,
- requalifier les pénétrantes en boulevards urbains, créer des zones 30,
- limiter, compliquer ou tarifer le stationnement automobile,
- limiter l'espace dévolu à l'automobile...

**Stationnement et déplacement des vélos sont évidemment liés.** C'est pourquoi, il faut s'intéresser à la sécurité du stationnement tout autant qu'à la sécurité du déplacement. Et pas seulement dans les lieux publics, mais aussi dans les lieux privés où ont lieu la moitié des vols de vélos.

Le système vélo est en fait un sous-système du **système de transport écologique** associant étroitement la marche, le vélo et les transports collectifs. Ce n'est qu'en développant le système de transport écologique et en réduisant les performances du système automobile qu'on peut espérer changer profondément la façon dont les Français se déplacent en ville.

Le vélo joue un **rôle clef** dans le système de transport écologique.

- Il triple la portée des déplacements à pied.
- Il améliore le rabattement sur les lignes de transport collectif.
- Il permet aux lignes de transport collectif d'être plus directes, donc plus rentables.

La solution vélo + TC (+ vélo) est souvent la plus rapide en zone urbaine dense.

**L'encouragement à pratiquer la bicyclette en ville** est indispensable, tant que son usage n'est pas généralisé et banalisé. Ce qui veut dire communiquer à propos du vélo, introduire dans tous les projets concernant les déplacements une dimension vélo, bref développer une " culture vélo ".

Enfin, une **politique d'équilibre entre l'ensemble des modes de déplacement** (développant un système de transport écologique et réduisant les performances du système automobile) est la moins coûteuse des politiques de déplacement :

- C'est beaucoup moins coûteux qu'une politique de soutien à tous les modes.
- C'est nettement moins coûteux qu'une politique de soutien aux seuls transports collectifs.